

EXPLICATION SIMPLIFIÉE DU QOUR-ANE

Les 2 sourates protectrices : Les sourates Al Falaq et An Nace



TRADUCTION DE

آسان درس قرآن

Compilation d'exégèses du Qour-ane issues de diverses assemblées tenues par :

MOUFTI AHMAD SB KHANPOURI

حفظه الله ورعاه

Ancien Moufti en chef et actuel Cheik-Al-hadice de l'université islamique

Jami'ah Islamiyyah Ta'limouddine Dabhel

Traduit par : S.E.A.C

www.seac.re

المُعَوِّذَتَان ou المَعَوِّذَتَيْن

Les sourates al Falaq et an Nace sont les 2 dernières sourates du Qour-ane. Elles sont appelées مُعَوِّذَتَيْن, avec « tachdid » et « kasrah » sur la lettre و. C'est-à-dire celles qui permettent à l'Homme de bénéficier de la protection divine.

Le mot مُعَوِّذ signifie celui qui est protégé. En langue Ourdou, ces sourates sont appelées les مُعَوِّذَتَيْن, mais la prononciation correcte est bien avec le « kasrah » sur la lettre و.

SOURAH AL FALAQ

Un trésor majestueux

Ces 2 sourates ont été révélées pour une cause bien précise.

De nombreuses sourates et versets du Qour-ane ont été révélés dans des contextes particuliers, en réponse à une interrogation formulée par les polythéistes, les gens du Livre ou encore par les croyants eux-mêmes.

Par exemple :

1- Une fois, avant la révélation complète des règles relatives à la Zakate, deux Sahabas, Mouaz ibn Jabal et Sa'laba رضي الله عنهما questionnèrent le Prophète ﷺ au sujet de ce qu'ils devaient dépenser pour leurs esclaves et leurs proches. Allâh ﷻ révéla alors le verset :

وَيَسْأَلُونَكَ مَاذَا يُنفِقُونَ قُلِ الْغُفْوٰ

Et ils t'interrogent : Que doit-on dépenser (en charité) ? Dis : "L'excédent de vos biens."
(s2 v219)

Une fois les besoins comblés, quelle nécessité à thésauriser ? Dépensez plutôt en faveur des nécessiteux, avec ce qu'il vous reste comme surplus.

Ce verset fut révélé avant les précisions sur les règles détaillées de la Zakate. (ibn Kaçir, sourate al Baqarah v219)

2- Il est rapporté dans une narration de Boukhâri, d'après Abdoullah Ibn Mas'oud رضي الله عنه : Une fois, alors qu'il accompagnait le Prophète ﷺ, ils passèrent près d'une terre en ruine.

Quelques personnes parmi les gens du Livre se trouvaient en ce lieu. En voyant le Prophète ﷺ, elles se mirent à chuchoter entre elles, cherchant des questions à lui poser.

C'était là une habitude chez eux : interroger le Prophète ﷺ, dans l'espoir de le mettre en difficulté et ainsi, trouver matière à remettre en cause sa prophétie.

Par conséquent, l'un d'entre eux s'exclama : « Questionnez-le au sujet de l'âme ! »

Un autre le reprit : « Vous savez pertinemment qu'il est véridique dans sa prophétie et qu'il va donc vous répondre. De plus, il vous dira des paroles qui vous mettront dans la gêne. Vous ne pourrez en aucun cas atteindre votre objectif. »

Malgré cet avertissement, certains insistèrent pour lui poser la question au sujet de l'âme. Ils finirent donc par l'interroger.

Abdoullah Ibn Mas'oud رضي الله عنه relate : Le Prophète ﷺ marchait alors, tenant à la main une branche de palmier, comme on le fait avec un Asa. Lorsqu'il entendit leur question, il s'arrêta sans dire un mot. J'ai aussitôt compris qu'il était en train de recevoir une révélation. Je me suis donc arrêté à mon tour.

Le visage béni du Prophète ﷺ devenait rouge au moment de la révélation, des gouttes de sueur, semblables à des perles, s'écoulaient sur son front, même en plein hiver. On entendait aussi un son semblable à un ronflement.

En voyant cette situation, on comprenait que la révélation avait commencé et à sa disparition, que celle-ci s'était achevée.

Après la révélation, le Prophète ﷺ récita le verset suivant :

وَيَسْأَلُونَكَ عَنِ الرُّوحِ ۚ قُلِ الرُّوحُ مِنْ أَمْرِ رَبِّي وَمَا أُوتِيتُمْ مِنَ الْعِلْمِ إِلَّا قَلِيلًا

Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, - Dis : « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur ». Et on ne vous a donné que peu de connaissance (s17 v85)

Dans le jargon des exégètes, on appelle ce genre de situation (comme ici le questionnement des gens du Livre) les circonstances de révélation (*Shânoun Nouzoul*), puisque c'est en réponse à ce questionnement que le verset a été révélé.

Circonstance de révélation

Parfois, un verset était révélé afin de donner des directives et de guider les croyants dans une situation particulière. Autrement dit, le verset était révélé dans une circonstance précise, qui constituait sa cause de révélation (les exégètes s'accordent à dire que, malgré tout, les enseignements et les directives du verset demeurent valables et applicables jusqu'au jour du Quiyamah).

Ainsi, à chaque fois que ce mot sera utilisé (*Shânoun Nouzoul*), cela signifiera que cet événement fut la cause de la révélation.

Les différents peuples résidant à Madînah au moment de l'Hégire

Ces 2 sourates ont également été révélées dans une circonstance particulière.

À Makkah, il n'y avait pas des gens du Livre. Il n'y avait que des personnes appartenant à la tribu des Qouraïsh, des arabes de souche.

En revanche, à Madinah, au moment de l'émigration du Prophète ﷺ, la ville était habitée par 2 principaux peuples :

1. Les tribus arabes polythéistes et idolâtres. Ils étaient répartis en 2 grandes tribus : Aws et Khazraj.
2. Les communautés juives qui faisaient partie des gens du Livre (ce peuple qui avait reçu dans le passé, un livre de la part d'Allâh ﷻ). Ils croyaient au Prophète Moussa ﷺ, à qui la Tawrah a été révélé, d'où le nom « les gens du Livre ». Il en est de même pour les adeptes du Prophète 'Issa ﷺ, qui avait reçu l'Injil. Ces peuples sont nommés « les gens du Livre ». Ils avaient établi des Madrassah (écoles) où l'on enseignait la Tawrah, à l'image des institutions qui existent aujourd'hui pour l'enseignement du Qourane. D'ailleurs, ces écoles existent encore de nos jours.

Convaincus de la prophétie de Mouhammad ﷺ

Certains parmi les gens du Livre demeurant à Madinah devinrent des ennemis du prophète ﷺ ainsi que des croyants.

Lors de l'Hégire, les 2 grandes tribus arabes de la ville de Madinah, Aws et Khazraj, avaient déjà accepté l'Islam. Dès son arrivée, le Prophète ﷺ établit un traité avec les tribus des gens du Livre, stipulant la sécurité mutuelle, l'interdiction de tout affrontement et de s'allier à l'ennemi lors d'un conflit et la préservation de la cohésion sociale. Cependant, malgré cet accord juste, un sentiment de rancune et de jalousie s'enracina peu à peu dans leurs cœurs.

Pourtant, ils savaient pertinemment que le Prophète Mouhammad ﷺ était un véritable prophète et le dernier des messagers qu'ils attendaient avec tant d'enthousiasme. Allâh ﷻ avait en effet révélé la bonne nouvelle de sa venue dans la Tawrah, en y décrivant des signes précis facilitant son identification. Et ils les avaient tous reconnus.

Ainsi, ils étaient pleinement convaincus qu'il était bien le prophète Mouhammad, le dernier messager à venir.

Ensorceler le Prophète ﷺ

C'est avec ce même état d'esprit empreint de jalousie qu'ils ont, une fois ensorcelé le Prophète ﷺ.

Dans Fathoul Bâri, Allamah Ibn Hadjar al 'Asqalâni رحمه الله situe cet évènement en l'an 7 de l'hégire, au retour du traité de Houdaïbiyyah.

Labid ibn' Asim, faisait partie de la tribu de Banou Zourâïq, une des tribus des Ansars. Ils entretenaient des alliances avec les gens du Livre de Madinah.

Il avait non seulement appris la sorcellerie, mais avait également encouragé ses filles à en faire autant. Un jour, il confia à ses filles la tâche d'ensorceler le Prophète ﷺ.

Le Prophète ﷺ avait pour habitude de se peigner les cheveux et la barbe à l'aide d'un peigne. Les filles de Labid réussirent à obtenir quelques cheveux restés dans son peigne, par le biais d'un jeune garçon qui avait l'habitude de le fréquenter. Elles l'avaient donc ensorcelé en utilisant ces cheveux, les nouant sur la corde d'un arc.

Pour que la sorcellerie produise un effet, le sorcier doit absolument posséder un élément provenant directement du corps de celui qu'il veut ensorceler (cheveux, ongles...), ou une chose qu'il a utilisée. Le sorcier formule alors des incantations destinées à plaire à Satan. En échange, ce dernier se mettra au service de l'ensorceleur et exécutera ses désirs malsains. Le sorcier renouvelle cette formule chaque année afin de maintenir cette alliance et le Satan se met à son service, causant du tort à la victime.

Satan l'obéit en guise de reconnaissance pour cette formule malsaine.

La gratitude dont fait preuve Satan à l'égard de l'ensorceleur est malheureusement bien plus importante que la nôtre vis-à-vis d'Allah ﷻ, malgré les innombrables bienfaits qu'IL nous octroie à longueur de journée.

Les filles de Labid récitèrent donc leurs formules sur la corde en y faisant onze nœuds, puis placèrent les cheveux bénis du Prophète ﷺ entre les dents du peigne.

Dans une autre version, il est mentionné qu'elles ont fait 11 nœuds sur une poupée de cire représentant le Prophète ﷺ.

Une fois la sorcellerie prête, elles l'enveloppèrent dans des feuilles de bourgeons de palmiers, puis l'enterrèrent sous une pierre, au fond d'un puits de la tribu de Banou Zourâïq, nommé Bi-r Dhi Rawân.

L'impact de la sorcellerie sur le Prophète ﷺ

L'impact de cette sorcellerie sur le Prophète ﷺ fut qu'il pensait avoir accompli certaines choses alors qu'en réalité il ne les avait pas faites. Dans le recueil de Boukhâri, il est rapporté :

كَانَ يَرَاهُ أَنَّهُ يَأْتِي النِّسَاءَ وَلَا يَأْتِيَهُنَّ

La sorcellerie avait eu une répercussion sur sa vie conjugale. Il lui arrivait de penser avoir eu des relations avec ses épouses sans qu'il ne les ait réellement eues.

Il souffrit de cette sorcellerie pendant 6 longs mois et ressentant une lourdeur constante comme s'il portait un fardeau.

Par contre, cette sorcellerie n'eut en aucune façon d'influence sur ses responsabilités religieuses et prophétiques.

La révélation, quant à elle, est parfaitement protégée par Allâh ﷻ, de sorte qu'aucune force, pas même la plus puissante des sorcelleries, ne saurait l'atteindre.

Ainsi, cette sorcellerie eut donc des effets néfastes sur sa vie maritale, engendrant de grandes gênes et difficultés.

Le remède contre la sorcellerie et la puissance des invocations

Il est relaté de la mère des croyants, Aïcha رضي الله عنها dans une narration de Boukhâri :

Une fois, durant la nuit que le Prophète ﷺ devait me consacrer, il resta plongé dans les invocations.

دَعَا وَدَعَا

Dans la version de Mouslim, ce mot est mentionné à 3 reprises. C'est-à-dire que le Prophète ﷺ a imploré Allâh ﷻ avec insistance et abondance.

Sheikh Zakariyyah رحمه الله a évoqué un point très important dans l'explication de ce hadice.

Il explique que la répétition de ce mot a pour but d'attirer l'attention sur le fait que le remède le plus efficace contre la sorcellerie réside dans les invocations. Il s'agit de supplier Allâh ﷻ en versant des larmes de détresse et Allâh ﷻ ouvrira la voie de la guérison.

Deux anges se présentèrent auprès du Prophète ﷺ dans son sommeil. L'ange Jibril عليه السلام à sa tête et l'ange Mikâïl عليه السلام à ses pieds.

- Jibril عليه السلام questionna Mikâïl عليه السلام : Que lui est-il arrivé ?
- Mikâïl عليه السلام répondit : Il est victime de sorcellerie.
- Qui en est l'auteur ?
- Labid ibn' Asim.
- De quelle manière l'a-t-il fait ?
- Par des cheveux se trouvant dans un peigne.
- Où se trouve ce peigne ?
- Enveloppé dans une feuille de palmier.
- À quel endroit a-t-il été caché ?
- Sous une pierre, dans le puits appelé Dhi Rawân.

Ainsi, le Prophète ﷺ reçut toutes ces informations à travers un rêve.

Allâh ﷻ a dévoilé le remède

La mère des croyants, Aïcha رضي الله عنها relate :

À son réveil, le Prophète ﷺ s'est adressé à moi en ces termes : « Ô Aïcha ! Allâh m'a dévoilé ce que je Lui avais demandé. »

Le Prophète ﷺ avait donc bien imploré Allâh ﷻ de lui faire connaître la raison de sa souffrance, et Allâh ﷻ lui révéla par le biais d'un rêve qu'il avait été victime de sorcellerie.

Par la suite, le Prophète ﷺ se rendit à l'endroit indiqué, accompagné de quelques sahabas, dont Ali et 'Ammar رضي الله عنهما, et ils déterrent ce qui avait été enterré. En retirant l'objet de la sorcellerie et en dénouant les nœuds, les effets de la sorcellerie prirent aussitôt fin.

De cette façon, le Prophète ﷺ fut délivré de ce qui avait été fait sur lui.

L'illustration de أحسن إلى من أساء إليك

Le Prophète ﷺ n'a même pas dévoilé le nom de celui qui a accompli cet acte ignoble.

La mère des croyants, Aïcha رضي الله عنها rapporte : J'ai dit au Prophète ﷺ : « Pourquoi ne l'avez-vous pas dénoncé aux sahabas ? »

Le Prophète ﷺ répondit : « Allâh m'a accordé la guérison. Je ne souhaite pas mettre quelqu'un dans la contrainte. »

Il est toutefois important de savoir que cette personne faisait partie des hypocrites.

Si le Prophète ﷺ l'avait dénoncée, l'amour profond que portaient les sahabas رضي الله عنهم à l'égard du Prophète ﷺ les aurait conduits à le châtier sévèrement. Mais le Prophète ﷺ garda le silence à ce sujet et ne révéla pas son nom.

Cet hypocrite assistait aussi aux assemblées du Prophète ﷺ, et pourtant ce dernier n'a jamais agi envers lui de façon inconvenable.

Telles étaient les qualités du Prophète ﷺ. Ce sont là ses enseignements pour nous, agir de la meilleure des façons même avec ses pires ennemis. Le Prophète ﷺ l'a pardonné au point de ne même pas dévoiler son nom.

Et nous, qu'en est-il de nous ?

Le Prophète ﷺ avait été informé par la révélation. Il connaissait l'identité de celui qui l'avait ensorcelé et même de la manière dont il avait procédé.

Le rêve d'un prophète a le statut de révélation. Les anges Jibril ﷺ et Mikâïl ﷺ sont venus lui informer de la part d'Allâh ﷻ. Et malgré cela, il ne l'a jamais dénoncé !

Les prétentions d'un soignant ne peuvent être prises en compte

De nos jours, nul ne peut prétendre connaître avec certitude l'identité de celui qui l'aurait ensorcelé. Pourtant beaucoup de personnes restent à l'affût de savoir qui les a ensorcelés, s'appuyant sur des bases peu fiables. Et lorsqu'ils pensent connaître le coupable, ils développent alors de l'animosité à l'égard du supposé ensorceleur.

Or, les soignants ne doivent rien dévoiler de l'identité. Leur rôle se limite à traiter le souffrant.

En effet, la science qu'ils détiennent ne provient pas de la révélation. Dans la Shari'ah, on est en droit d'accuser une personne qu'avec des preuves concrètes :

- Soit l'aveu de la personne concernée,
- Soit 2 témoins attestent avoir vu ou entendu le coupable agir.

Il n'existe pas de troisième voie. Par conséquent les affirmations ou suppositions d'un soignant ne peuvent être prises en compte.

Une précision

Cheikh Thanwi رحمه الله mentionne dans son recueil de Fatâwa intitulé Imdadoul Fatâwa, une pratique de Shah Waliyyoullah رحمه الله citée dans Al Qawloul Jamil, permettant de démasquer un voleur.

En note il précise : cette pratique n'a pas pour but d'établir une conclusion définitive, de quoi que ce soit sur qui que ce soit, mais seulement de donner des pistes pouvant orienter une enquête, laquelle doit ensuite impérativement reposer sur des preuves concrètes. En aucun cas, de telles pratiques ne peuvent être utilisées pour accuser une personne. Tout simplement, car elles ne sont pas validées par la Shari'ah comme moyen pour prouver ou réfuter un acte.

Les 2 moyens agréés par la Shari'ah, sont ceux évoqués plus haut :

- Soit l'aveu de la personne concernée,
- Soit 2 témoins attestent avoir vu ou entendu le coupable agir.

Voyez !

Il y a pour nous une grande leçon morale dans l'attitude du Prophète ﷺ. Il n'a dévoilé à personne l'identité de celui qui l'a ensorcelé alors qu'il détenait une information certaine, transmise par le biais de la révélation. Il a même fait tout son possible pour que cette personne ne subisse aucun tort et reste à l'abri d'éventuelles représailles.

Hélas, notre attitude est aujourd'hui bien différente. Nous nous contentons de simples suppositions pour accuser et faire du mal !!!

Bref ! C'est à l'issue de cet événement qu'Allah ﷻ révéla ces 2 sourates. Elles sont composées de 11 versets : 5 dans la sourate al Falaq et 6 dans la sourate An Nace.

Le Prophète ﷺ récita ces 2 sourates, et à chaque verset lu, un des nœuds se déliait et une aiguille enfoncée dans la poupée se retirait.

Après qu'il eut terminé, le Prophète ﷺ déclara à la mère des croyants, Aïcha رضي الله عنها : Je ressens maintenant être libéré d'un fardeau.

Ainsi, Allâh ﷻ révéla ces 2 sourates comme protection et remède contre de la sorcellerie. Sans nul doute, celui les récite avec une foi sincère et une conviction ferme, en sortira satisfait et guérit. Cette pratique prophétique est pour nous un magnifique présent de la part d'Allâh ﷻ.

La gravité de la pratique de la sorcellerie

Il est également primordial de prendre conscience de la gravité de pratiquer de la sorcellerie.

Comme précisé précédemment, des paroles de mécréance sont prononcées afin de donner effet à la sorcellerie. Mais cela ne s'arrête pas là. Il existe encore bien d'autres moyens pour activer et augmenter l'efficacité de la sorcellerie, parmi lesquels des actes de mécréance, l'enlèvement d'enfants pour en faire des offrandes, faire preuve d'indécence et de grossièreté vis-à-vis du Qour-ane...

En résumé, la sorcellerie repose sur des paroles ou des actes qui mènent à la mécréance. L'objectif est de satisfaire Satan afin qu'il se mette à disposition et qu'il cause du tort en guise de reconnaissance.

La sorcellerie est donc une pratique très dangereuse et formellement interdite, d'une part en raison de ses conséquences graves sur sa propre personne (risque de perdre la foi) et d'autre part par sa finalité (causer du mal à autrui).

Il est relaté dans Boukhâri, un hadice du Prophète ﷺ : Protégez-vous des sept choses dévastatrices. Et parmi elles figure la sorcellerie.

Ainsi, la sorcellerie fait partie des grands péchés. Dans un pays où la législation islamique est appliquée, une punition très sévère est décrétée à l'égard de celui qui pratique la sorcellerie. Bien sûr, à condition que la sorcellerie se soit avérée par la reconnaissance du coupable ou l'obtention de preuves concrètes.

Qu'Allâh nous en protège.

La raison et les circonstances de révélation des sourates Al Falaq et An Nace ont été évoquées précédemment. Passons à présent à leur traduction.

Un attribut particulier d'Allâh

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ

Dis : "Je me place sous la protection du Seigneur de l'aube naissante".

الفلق : La lueur qui apparaît à la fin de la nuit annonçant l'imminence du jour, l'aube.

Pendant la nuit, l'obscurité a régné, favorisant les maux. Cette lueur vient alors mettre fin à la peur suscitée par l'obscurité. Allâh ﷻ fait naître l'espoir dans les cœurs en éliminant l'obscurité et en la remplaçant par la lueur du jour. Cette capacité de pouvoir alterner le temps fait partie des attributs d'Allâh ﷻ. Allâh ﷻ nous enseigne de nous mettre sous Sa protection par le biais de cet attribut, car c'est Lui Le Maître et Le Seigneur du temps et donc du jour.

Se mettre sous la protection divine

مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ

Contre le mal des êtres qu'IL a créés

Dans ce verset, Allâh ﷻ nous enseigne de nous placer sous Sa protection contre le mal provenant de toute la création.

En réalité, seul Allâh ﷻ peut véritablement nous protéger, puisque c'est Lui Le Créateur.

Imaginez qu'une personne se rende chez un ami dans l'optique de lui rendre une visite. Celui-ci possède un chien de garde qui n'hésite pas à attaquer toute personne qui pénètre dans la maison. Que fera le visiteur ?

Logiquement, il informera l'hôte de sa venue et de sa crainte d'être attaqué par le chien, afin que l'hôte rappelle son chien. Il est le seul à pouvoir le faire puisqu'il en est le maître.

De même, Allâh ﷻ est Le Seul à pouvoir nous protéger des maux provenant de Ses créatures. C'est pour cette raison que c'est à Lui seul qu'on doit implorer la protection.

Allâh ﷻ a utilisé un mot universel englobant toute la création. Ainsi, quand nous demandons Sa Protection, nous implorons refuge contre le mal provenant de l'ensemble de sa création.

En général, chaque créature possède 2 facettes : le bien et le mal. À part les anges et les prophètes, personne ne peut prétendre ne pas commettre de mal.

Toutes les autres créatures, qu'elles soient humaines ou autres, possèdent à la fois une part de bien et une part de mal.

Si on observe les enseignements prophétiques et plus particulièrement les invocations, on pourra facilement remarquer que bien souvent, il nous a été enseigné de demander le bien présent dans une créature et la protection des maux venant d'elle.

C'est ainsi, par exemple, qu'il a été enseigné de réciter cette invocation lorsqu'on porte un vêtement neuf :

اللَّهُمَّ لَكَ الْحَمْدُ، أَنْتَ كَسَوْتَنِيهِ، أَسْأَلُكَ مِنْ خَيْرِهِ وَخَيْرِ مَا صُنِعَ لَهُ، وَأَعُوذُ بِكَ مِنْ شَرِّهِ وَشَرِّ مَا صُنِعَ لَهُ

Ô Allah, à Toi seul la louange, c'est Toi qui l'as revêtu. Je Te demande le bien qu'il contient et le bien pour lequel il a été créé, et je me place sous Ta protection contre le mal qu'il contient et le mal pour lequel il a été créé

Ou en montant une nouvelle monture :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ خَيْرَهَا، وَخَيْرَ مَا جَبَلْتَهَا عَلَيْهِ.

Ô Allah, je Te demande le bien qu'elle contient, et le bien de ce avec quoi Tu l'as créée.

Nous demandons le bien pour lequel une chose a été créée et également protection contre le mal pour lequel elle a été créée.

Il nous a été enjoint de nous protéger des maux provenant de toutes les créatures et Celui qui peut véritablement nous l'accorder n'est autre qu'Allâh ﷻ.

Donc c'est pour cette raison que nous devons nous placer sous Sa protection contre les maux de toutes les créatures.

Protection contre le mal de l'obscurité

Ensuite, Allâh ﷻ nous enseigne de nous mettre sous Sa protection particulièrement contre 3 maux. Tout d'abord, contre le mal de l'obscurité :

وَمِنْ شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ

Contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit

غَاسِقٍ signifie obscurité, mais également la nuit obscure.

Le risque du mal augmente à la tombée de la nuit, en particulier lorsque son obscurité s'étend.

Le Prophète ﷺ nous a enseigné de rentrer les enfants à la maison et de ne pas les laisser sortir à la tombée de la nuit, car c'est à ce moment que les Satans et les mauvais djinns se dispersent. Par conséquent, ces enfants (étant plus vulnérables) risquent d'être affectés par leurs maux.

Mais les djinns ne sont pas les seuls à se manifester :

Les bêtes venimeuses comme les serpents, scorpions ou autres insectes nuisibles sortent également de leurs tanières à ce moment-là.

De même les voleurs, les criminels, ainsi que les sorciers, commettent bien souvent leurs méfaits durant la nuit. Ainsi, Nous devons donc nous mettre à l'abri.

En résumé, la majorité des maux proviennent des actions commises durant la nuit. C'est pour cette raison qu'il nous a été enseigné de demander protection contre les maux de la nuit.

L'obscurité apparente et l'obscurité cachée

Il existe 2 types d'obscurités :

1. L'obscurité apparente
2. L'obscurité cachée : Comme l'obscurité de la mécréance, de l'association, du péché, de la désobéissance, des mauvais comportements...

Dans le Qur-ane, Allâh ﷻ déclare à un endroit

مَنْ الظُّلُمَاتِ إِلَى النُّورِ.

Des ténèbres vers la lumière

Ici, l'obscurité (les ténèbres) ne désigne pas l'obscurité apparente mais bien l'obscurité cachée, c'est à dire celle de la mécréance et de l'association par opposition à la lumière, l'éclat de la foi.

Ainsi le Qur-ane nous enseigne de nous protéger non seulement contre l'obscurité visible, mais aussi contre l'obscurité cachée, car elle cause d'énormes dommages à l'Homme. Aujourd'hui, nous nous plaignons d'un environnement malsain, de l'indécence qui s'est généralisée, mais nous négligeons souvent la pratique qu'Allâh ﷻ nous a offerte pour nous protéger.

Il est donc important, au moment de les réciter, d'avoir à l'esprit la protection contre ce genre d'obscurité.

Protection contre la sorcellerie

Dans le verset suivant est évoqué le deuxième mal contre lequel il nous a été enjoint de nous protéger : la sorcellerie.

وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي الْعُقَدِ

Contre le mal de celles (femmes ou ego) qui soufflent sur les nœuds

Le terme نفث signifie : réciter quelque chose, puis souffler en simulant le crachat (de sorte qu'une infime partie sorte de la bouche).

Dans la sorcellerie, les sorciers sollicitent l'aide des Satans. Comme mentionné précédemment, ils formulent des paroles de mécréance puis soufflent sur des nœuds ou sur d'autres choses. C'est ce qu'on appelle نفث.

Cette méthode est très répandue parmi les sorciers. C'est pour cette raison qu'il nous a été enseigné de demander protection contre elle.

Beaucoup de savants ont traduit le mot **نَفَثُ** par les femmes (car la forme grammaticale est féminine). Mais l'auteur de Rouhoul Ma'any, ainsi que de nombreux autres savants, ont préféré un sens plus global, englobant aussi bien les hommes que les femmes. Par conséquent, le mot **نَفَثُ** sera considéré comme l'attribut du mot **النفوس** (les âmes).

من شر النفوس النفثت, contre le mal de toutes les âmes pratiquant la sorcellerie.

Généralement, la personne touchée par sorcellerie, ne se rend pas compte dès le début qu'elle en est victime, et donc ne songe pas forcément à y remédier. Elle traverse une période de tristesse, d'anxiété et de souffrance ou demeure dans un état dépressif, qu'elle tente d'apaiser par différents traitements. Mais après un certain temps et suite à l'échec des traitements, elle s'aperçoit qu'elle a en fait été victime de sorcellerie. C'est alors qu'elle se tourne vers un traitement approprié.

Mais Allâh ﷻ, Lui, sait tout, sans condition de temps. IL nous enseigne donc de nous protéger en Lui demandant protection avant même d'être affectés.

Qu'Allâh ﷻ nous protège et nous garde à l'abri de ces maux.

La première phase de la jalousie : le sentiment d'envie malveillant

Enfin dans le dernier verset de la Sourate Al Falaq, Allâh ﷻ nous enseigne de nous placer sous Sa protection contre le mal émanant de la jalousie et de ceux qui en sont victimes :

وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ

Et contre le mal de l'envieux quand il envie.

La jalousie est ce sentiment envieux et malsain qui naît dans le cœur en voyant le bienfait que possède autrui.

Par exemple : Allâh ﷻ a accordé à une personne la richesse. En voyant cela, un sentiment envieux et affligeant ronge le cœur, accompagné d'une pensée, d'une question : « Pourquoi lui ? » C'est ce qu'on appelle la jalousie.

Allâh ﷻ a accordé à quelqu'un un statut social, un commerce flamboyant. Ne pas supporter le voir réussir, c'est ce qu'on appelle la jalousie.

De même, ce sentiment qui remet en cause la gloire d'une personne et l'estime des gens. C'est ce sentiment qu'on nomme la jalousie.

Et c'est là, la première phase de la jalousie.

La deuxième phase : désirer la disparition du bienfait chez l'autre

Après le sentiment d'envie, apparaît le désir de voir le bienfait disparaître chez la personne jalouée, afin qu'elle ne puisse plus en jouir. « Il ou elle ne le mérite pas... »

Bien souvent, la première phase comme la deuxième, peuvent ne pas être volontaires et ces pensées spontanées pénètrent le cœur inconsciemment.

Mais comme le souligne Imam Gazâli رحمه الله, même si ce sentiment initial est involontaire, il ne faut pas rester inattentif à sa présence et s'efforcer à l'éradiquer du cœur avant qu'il ne s'y incruste.

Le remède contre la jalousie

1- Le repentir

Face à ce sentiment, il convient d'invoquer Allâh ﷻ avec regret dans le cœur et Lui demander pardon :

« Ô Allâh ! Comment se fait-il que je puisse être attristé(e) de voir un tel profiter d'un bienfait que Tu lui as accordé ? Enlève ce sentiment de mon cœur. »

Le repentir, est donc la première étape du remède.

2- Demander la prospérité pour la personne enviée

La deuxième étape consiste à demander ce qu'il y a de meilleur pour la personne jalouée. C'est une phase très éprouvante et très pénible.

Mes chers amis ! Certaines maladies sont telles que leur remède ne peut être que des cachets très amers. Comme c'est le cas pour le paludisme par exemple. Il en est de même pour les maladies dites spirituelles.

La deuxième étape est donc d'invoquer (faire *Dou'a*) en faveur de la personne jalouée :

« Ô Allâh ! Mets davantage de bénédictions dans les bienfaits que Tu lui as accordés. »

Ce genre d'invocation agit comme un électrochoc pour le cœur, une épreuve qui pèse lourd.

Mais c'est bien ce genre de remède qui, peu à peu, purifie le cœur et fait disparaître la jalousie.

3- Faire ses éloges en public

La troisième étape consiste à vanter les mérites de la personne jalouée et énumérer ses qualités en présence des gens.

C'est une démarche qui bouscule l'ego, car celui-ci n'apprécie pas de louer celui qu'il envie. Surtout quand on a du mal à supporter la réussite d'une personne, imaginez alors quelle doit être le fardeau de faire soi-même ses éloges.

Ces trois étapes sont nécessaires afin de bouleverser l'état du cœur et éliminer la jalousie. Laisser le sentiment envieux régner le cœur, c'est le laisser s'enraciner. Et plus celui-ci y sera, plus le traitement sera éprouvant.

Ce genre de sentiments traverse le cœur de chacun, certes, moins souvent pour certains que pour d'autres. Mais dès son apparition, il est primordial de le combattre et de faire tout son possible pour l'éradiquer immédiatement. Il est essentiel de ne pas le laisser gagner du terrain, de se retourner vers Allâh ﷻ à travers le repentir, de faire *Dou'a* que les bienfaits de la personne jalouée s'accroissent et de vanter ses qualités.

La troisième phase de la jalousie et son grand danger

Contrairement aux 2 premières phases qui se limitent à la pensée, la 3ème phase est volontaire et bien voulue. Elle consiste en l'utilisation de moyens concrets pour priver la personne jalouée d'un bienfait.

Par exemple : l'accuser ou la calomnier auprès de ses responsables ou des personnes qui avaient gagné sa confiance, afin qu'ils ne lui confient plus aucune responsabilité. Ou encore dénigrer la personne par des rumeurs non fondées, la médire, créer la confusion dans l'esprit des gens à son sujet... Toutes ces manigances font parties des ruses utilisées et qui sont volontaires. Malheureusement, ceci est une attitude très répandue.

Cette 3ème phase est très dangereuse.

Dès les premiers symptômes, il faut agir sans tarder pour l'extirper du cœur avant qu'elle atteigne ce stade.

Et la méthode est celle expliquée plus haut : se retourner vers Allâh ﷻ à travers le repentir, faire *Dou'a* qu'Allâh ﷻ accroisse les bienfaits de la personne jalouée et vanter ses qualités avec joie.

Car si on laisse cette jalousie pénétrer le cœur et pire s'enraciner, elle risque de nous entraîner dans des difficultés dont on ne soupçonne même pas la gravité.

La jalousie est un incendie

La sorcellerie peut également être l'une des répercussions de la jalousie. Le jaloux, incapable de faire face ouvertement, cherche alors à causer du tort en secret par le biais de la sorcellerie. Il contacte un sorcier, lui paie sa prestation (malheureusement, il n'a jamais dépensé pour une œuvre pieuse ou une prestation dans le bien !) et voilà que la personne jalouée devient victime de la sorcellerie.

La jalousie est d'une si grande gravité qu'elle peut priver une personne de la foi. Et même si le jaloux n'arrive pas à cette 3ème phase, la jalousie et ce sentiment envieux consomment le cœur de son l'intérieur à l'image d'un incendie qui ravage tout sur son passage. Il est donc nécessaire d'y remédier, au risque de polluer et détruire son âme.

La jalousie peut causer de nombreux autres dégâts. Il est donc primordial de s'en soucier sérieusement et de ne pas la prendre à la légère. Allâh ﷻ a révélé un verset à part pour mettre l'accent sur sa gravité : **وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ**

Ne devenez pas des jaloux

Voyez ! Il suffit parfois de ne pas accepter que l'autre jouisse d'un bienfait pour que naisse dans notre cœur un sentiment malveillant. Même si ce sentiment n'est pas volontaire, il engendre tout de même une tristesse intérieure.

À ce stade, aucune action concrète n'a été entreprise pour nuire à la personne jalousée et seul le jaloux subira donc les méfaits de sa jalousie.

Par contre, dès que la 3ème phase est franchie, la personne jalousée commencera, elle aussi, à subir les conséquences. La victime ignore qui la jalouse. C'est pour cette raison qu'Allâh ﷻ nous recommande de Lui demander protection car Lui seul connaît les secrets du cœur et IL est Le Seul capable de nous protéger. D'où la nécessité de Lui demander protection.

La jalousie : le premier péché commis dans les cieux et sur la terre

Shah Abdoul Aziz Mouhaddice Dehlawi رحمه الله cite dans son commentaire du Qour-ane, Tafsir Azizy, que le tout premier péché commis, aussi bien dans les cieux que sur la terre, fut la jalousie.

Dans les cieux, Satan fit preuve de jalousie à la création du Prophète Adam ﷺ. Il ne supporta pas qu'Allâh ﷻ accorde au Prophète Adam ﷺ un grade supérieur au sien.

Sur la terre, le récit de 2 frères, parmi les enfants qu'eut le Prophète Adam ﷺ : Habil et Qabil. Qabil n'a pas supporté que son frère ait reçu un bienfait de la part d'Allâh ﷻ. Il finit par le tuer. Voyez jusqu'où peut nous conduire la jalousie ? Tuer son propre frère ! On se doit donc de faire tout notre possible pour exterminer cette maladie.

La jalousie : un sentiment déraisonnable

La jalousie est un sentiment déraisonnable.

La jalousie est en réalité la remise en question la volonté d'Allâh ﷻ et se demander pourquoi Allâh ﷻ a-t-il accordé tel bien, tel statut, telle dignité ou telle gloire à untel.

Autrement dit, c'est formuler une objection envers qui ? envers Allâh ﷻ !!!

Imaginez que vous accordez une faveur à une personne qui est sous votre autorité. D'autres vous font objection. Allez-vous accepter qu'on vous dicte vos choix ? Vous allez peut-être songer à les punir. « Je donne une chose qui m'appartient à qui je veux ! Qui es-tu pour me le réclamer ? »

ذَلِكَ فَضْلُ اللَّهِ يُؤْتِيهِ مَنْ يَشَاءُ ؕ

Telle est la grâce d'Allah. Il la donne à qui Il veut. (s5 v54)

أَمْ يَحْسُدُونَ النَّاسَ عَلَىٰ مَا آتَاهُمُ اللَّهُ مِنْ فَضْلِهِ ؕ

Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce ? (s4 v54)

Le jaloux revendique une faveur qu'Allâh ﷻ a accordé à autrui par Sa grâce et il s'en mord les doigts.

Mais pourquoi se faire du mal pour un bienfait qu'Allâh ﷻ a choisi d'accorder par Sa faveur et selon Sa Sagesse ? En réalité, le jaloux conteste la décision d'Allâh ﷻ. C'est une attitude très incorrecte et une grave erreur, qui peut mener jusqu'à la privation de la foi.

Dans ce verset, Allâh ﷻ nous enseigne de demander protection contre le jaloux quand il se met à mettre en œuvre ses ruses pour exprimer sa jalousie. Car c'est à ce moment qu'elle devient véritablement dangereuse.

Nous devons donc faire tout notre possible pour nous en protéger et en réalité, c'est Allâh ﷻ Seul qui peut le faire.

Elle rase le Dîne

Il est mentionné dans une narration de Boukhâri que le Prophète ﷺ a dit :

إِيَّاكُمْ وَالْحَسَدَ، فَإِنَّ الْحَسَدَ يَأْكُلُ الْحَسَنَاتِ كَمَا تَأْكُلُ النَّارُ الْحَطَبَ

Protégez-vous de la jalousie car elle détruit les bonnes œuvres comme le feu consume le bois.

C'est-à-dire la jalousie détruit les bonnes œuvres tout comme le feu détruit le bois.

قَدْ دَبَّ إِلَيْكُمْ دَاءُ الْأُمَمِ قَبْلَكُمْ الْحَسَدُ وَالْبَغْضَاءُ هِيَ الْحَالِقَةُ لَا أَقُولُ تَحْلِقُ الشَّعْرَ وَلَكِنْ تَحْلِقُ الدِّينَ

Les maladies des peuples précédents sont en train de vous gagner peu à peu : la jalousie et l'animosité. Elles agissent comme un rasoir. Je ne dis pas qu'elles rasent les cheveux mais elles rasent le Dîne.

Ceux qui sont affectés par ces maladies du cœur vont médire, calomnier, user de ruses pour nuire l'autre, et parfois même aller plus loin dans leurs méfaits.

De telles attitudes peuvent aussi entraîner une personne à perdre son Dîne. Il est donc nécessaire et primordial de se protéger de cette maladie.

Qu'Allâh ﷻ nous protège de la jalousie, ainsi que des préjudices émanant de ceux qui en sont victimes.

SOURAH AN NACE

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ
مَلِكِ النَّاسِ
إِلَهِ النَّاسِ
مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ
الَّذِي يُوسُّوسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ
مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ

C'est la seconde sourate des mou'awizzataine.

Différence entre les 2 sourates

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ

Dis : « Je me place sous la protection du Seigneur des Hommes. »

Il existe une grande différence entre les 2 sourates.

Dans la sourate al Falaq, Allâh ﷻ nous enseigne de Lui demander protection par le biais d'un seul de Ses attributs contre 4 méfaits terrestres :

1. Le mal provenant de toute la création
2. L'obscurité de la nuit lorsque celle-ci s'étend
3. Les âmes qui soufflent sur les nœuds
4. Le mal provenant des jaloux lorsqu'ils se mettent à jalouser et de la jalousie

Les êtres humains ne sont pas les seules victimes de ces 4 maux, toute la Création peut l'être. D'où la mention de l'attribut رَبُّ الْفَلَقِ.

Dans la sourate An Nace le premier attribut mentionné est رَبُّ النَّاسِ. En effet, les méfaits évoqués par la suite ne concernent pas directement ce monde, mais relèvent plutôt de l'autre monde, propre à l'être humain. La vie de l'au-delà s'adresse aux humains et aux djinns — davantage aux hommes qu'aux djinns — et non aux autres créatures. C'est pour cette raison que l'attribut رَبُّ النَّاسِ a été choisi

مَلِكِ النَّاسِ

Maître des Hommes

إِلَهُ النَّاسِ

Dieu des Hommes

La perte de l'au-delà est plus dévastatrice

Allâh ﷻ fait ici mention de 3 de Ses attributs, à savoir qu'Il est :

1. Le Seigneur
2. Le Roi
3. Le Dieu

Il nous est enseigné, dans cette sourate, de chercher refuge auprès d'Allâh ﷻ à travers trois de Ses attributs, pour nous protéger d'un seul et même mal. Par ce simple fait, on peut déjà mesurer la dangerosité de ce dont il nous a été demandé de nous mettre à l'abri : les *waswās* (les insufflations sataniques). Véritable fléau, elles corrompent notre spiritualité et endommagent notre vie éternelle. Qu'Allâh ﷻ nous en préserve, car si la foi est atteinte, c'est notre éternité qui est mise en péril.

La protection mentionnée dans la sourate *Al-Falaq* concerne principalement les difficultés de ce bas-monde, qui touchent le corps. En revanche, celle de la sourate An Nace vise les maux qui affectent la destinée ultime dans l'au-delà. C'est ce qui explique l'accent mis sur l'évocation de trois attributs divins dans cette sourate. Car Celui qui a créé l'Homme, qui l'a façonné et conduit à maturité, ne serait-Il pas plus capable de le protéger ? Allâh ﷻ est le Créateur de l'humanité ; Il détient également la force et les moyens de la protéger. Le roi garantit la sécurité de son peuple, et le Dieu, quant à Lui, assure la protection de Ses serviteurs.

Ainsi, nous nous plaçons sous Sa Protection, par trois de Ses attributs, contre un unique mal :

مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ

Contre le mal du mauvais conseiller, furtif.

« الوسواس » est, à l'origine, un nom dérivé de l'infinitif d'un verbe. Ici, il est employé comme nom d'agent, pour mettre l'accent sur l'action, c'est-à-dire celui qui insuffle abondamment des waswasas (des suggestions ou incitations maléfiques).

« الخَنَّاس » renvoie à celui qui se retire ou se dissimule après avoir injecté ces waswasas. Le

verbe **يَخْنُسُ - خَنَّسَ** signifie littéralement « se cacher derrière quelque chose ».

Ainsi, les Satans et les Djinns, en plus d'être invisibles, se cachent après avoir insufflé leurs waswasas, leurs suggestions maléfiques.

Comment insuffler les waswasas ?

Il est rapporté dans une narration citée par ibn Abi Dounya que le Prophète ﷺ a dit :

« Satan place une piqûre sur le cœur de l'Homme. Lorsque celui-ci pense à Allâh ﷻ, il la retire, et la replace dès qu'il se montre insouciant. »

Vous avez certainement déjà observé un moustique vous piquer. Comment introduit-il sa trompe (dans la peau) ?

Un homme vertueux, dans un état de dévoilement (kashf), a vu une fois Satan injecter les waswasas de manière semblable. Dès que l'Homme pense à Allâh ﷻ, Satan se retire. Mais il reste à l'affût de la moindre occasion pour injecter son venin. C'est sa mission, une tâche qu'il accomplit sans relâche. Voilà pourquoi le Qour-ane le décrit comme « *celui qui injecte les waswasas sans cesse et se retire sans cesse.* »

Que sont donc les waswasas ?

Satan passe par le cœur pour y introduire ses suggestions malsaines et tenter de l'influencer. C'est comme s'il parlait directement au cœur.

Le terme Waswasas désigne donc « ce dialogue entre Satan et notre cœur ». On entend ses insufflations intérieurement, sans le voir. C'est de cette façon qu'il arrive à impacter notre cœur.

مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ

Qu'il soit parmi les djinns ou les Hommes.

Satan peut se manifester sous ces 2 apparences : celle des Hommes et celle des djinns.

كَانَ مِنَ الْجِنِّ

Allâh ﷻ déclare dans la sourate al Kahf, qu'Ibllice fait partie des Djinnns et qu'il en est le chef.

Les Hommes aussi insufflent des waswasas

Les *waswasas* ne proviennent pas uniquement des djinns. Les êtres humains peuvent également en être à l'origine. La différence est que les djinns sont invisibles à nos yeux, contrairement aux Hommes. Ces derniers interagissent directement avec nous. Souvent, ils enjolivent le mal pour nous inciter à le commettre : c'est aussi une forme de *waswasa*.

C'est pour cette raison que, dans cette sourate, Allâh ﷻ insiste sur le fait de se mettre sous Sa Protection contre les insufflations, qu'elles viennent des djinns ou des Hommes. Car ce qui est en jeu, c'est l'au-delà, et donc notre éternité.

En réalité, c'est Satan qui insuffle les *waswasas* dans le cœur de l'Homme afin de l'amener à perdre sa foi. Et s'il n'y parvient pas directement, il l'oriente vers les plus grands péchés, vers la désobéissance et la transgression, ou encore vers la rupture des liens : entre frères, entre amis, ou entre conjoints. Il peut pousser un homme à se quereller avec son épouse jusqu'au divorce, toujours avec le même objectif : nuire à sa vie éternelle.

Tout cela, n'est-ce pas l'œuvre de Satan ? Bien sûr que si !

Une pratique pour solutionner les conflits conjugaux

Il est rapporté dans une narration authentique de Mouslim, en substance :

Satan dresse son trône au-dessus de la mer, puis convoque ses partisans pour qu'ils lui rendent compte de leurs activités quotidiennes.

L'un d'eux dit : « J'ai réussi, par mes insufflations, à faire négliger la Salah à une personne alors qu'elle était sur le point de l'accomplir. »

Un autre dit : « Moi, j'ai réussi à détourner l'attention d'une personne d'une tâche importante vers une autre de moindre importance. »

Ainsi, chacun présente ses « exploits » de la journée. Mais le grand Satan leur répond avec amertume : « Vous n'avez rien accompli de significatif. »

Jusqu'à ce qu'un parmi eux s'avance et déclare : « J'ai provoqué un conflit entre un époux et son épouse, jusqu'à ce qu'ils divorcent. »

Alors Satan le rapproche de lui et lui dit :

« نَعْمَ أَنْتَ »

« *Toi, tu es vraiment quelqu'un de remarquable !* »

On peut comprendre de ce fait que les séparations et les divorces font partie des conséquences des *Waswasas* de Satan. C'est pourquoi la récitation abondante des sourates Al-Falaq et An-Nace, constitue un moyen efficace contre ce genre d'insufflations, et une protection précieuse contre les ruptures conjugales.

Les waswasas dans la Salâh

Les savants ont énuméré plusieurs formes de *Waswasas* rapportées dans les hadices. Parmi elles figurent notamment celles qui surviennent dans la Salâh.

Dans une narration de Boukhârî, il est dit en substance que le Prophète ﷺ a affirmé :

Lorsque le mouazzine appelle à l'adhân, Satan prend la fuite en laissant échapper un gaz, afin de ne pas l'entendre. Car il nous a été enseigné de répondre à l'adhân en répétant ses paroles, et Satan n'est disposé ni à le dire ni à l'écouter. Il s'éloigne donc jusqu'à un endroit où il ne l'entend plus. Puis, lorsque l'adhân est terminé, il revient.

Lorsque l'Iqâmah est prononcée, il s'éloigne de nouveau, car l'Iqâmah est appelée « أحد الأذنين » (l'un des deux adhâns) en raison de la similitude de ses paroles avec celles de l'adhân. Mais dès que l'Iqâmah est terminée, Satan revient pour s'asseoir sur le cœur du croyant durant sa Salâh.

Le Prophète ﷺ a également dit en substance :

Durant la Salâh, le croyant se souvient des choses qu'il avait oubliées auparavant. Satan l'incite à réfléchir et l'aide à se remémorer. Si bien qu'il se souvient de choses étonnantes, au point d'oublier ce qu'il était en train de réciter et de commettre des erreurs.

Ceci est ce qu'on appelle le *waswasa* dans la Salâh.

Le waswasa pendant le woudhou

Satan ne se contente pas d'injecter ses *waswasas* dans la Salâh, il agit aussi en amont, dès sa préparation, notamment durant le *Woudhou*. Le Satan chargé de cette tâche particulière se nomme Walhâne.

Beaucoup de personnes succombent aux *waswasas* de ce Satan : elles passent un temps considérable à effectuer leurs ablutions, lavant un même membre à de multiples reprises à cause de doutes incessants. C'est là une ruse et des *waswasas* de Satan. Peu à peu, ces personnes finissent par se sentir impuissantes face à ces *waswasas*. Découragées, certaines en viennent à délaisser le *woudhou*, puis finalement la Salâh elle-même. Or, tel est précisément l'objectif de ce Satan.

La solution est donc de ne pas tenir compte de ces *waswasas* et d'accomplir ses ablutions de façon normale, sans céder aux doutes répétés. C'est ainsi qu'on parviendra à s'en libérer.

Il est rapporté qu'un jour, Sheikh Gangohî رحمه الله s'apprêtait à accomplir la Salâh, lorsqu'un doute lui vint : avait-il bien lavé ses coudes ? Il retourna alors et lava de nouveau cette partie afin de dissiper ce doute.

À peine debout pour débiter la Salâh, une nouvelle pensée traversa son esprit : « Et si l'autre coude n'avait pas été lavé non plus ? » Il rebroussa chemin et le lava à son tour pour écarter ce doute.

Mais au moment de commencer de nouveau, un autre doute l'assaillit, cette fois au sujet du lavage des chevilles. C'est alors qu'il se dit : « Ce Satan est vraiment venimeux... Peu importe ! J'accomplirai ma Salâh ainsi, quitte à ne pas avoir lavé mes chevilles. » Et il commença sa Salâh.

Voilà le véritable remède contre ces *waswasas* : ne pas leur prêter attention.

Il est rapporté dans Al-Mouwaṭṭa de l'Imâm Mâlik, qu'un homme vint un jour auprès du grand Tâbi'î, Sa'îd ibn al-Mousayyib رَحِمَهُ اللهُ، en se plaignant :

« Chaque fois que je commence ma Salâh, j'ai l'impression de ressentir une fuite d'urine. »

Sa'îd رَحِمَهُ اللهُ lui répondit :

« Même si je la ressentais couler le long de mes cuisses, je continuerais ma Salâh. »

Ainsi, Satan tente par ces ruses de nous troubler et de nous détourner de notre prière.

Le remède contre les doutes et les suspicions

Dans une narration de Boukhâri, il est mentionné en substance : Une fois un homme s'est plaint auprès du Prophète ﷺ des doutes qui hantaient son esprit à chaque fois qu'il débutait la Salâh. Il avait l'impression de perdre ses ablutions en raison de fuites de vents. Ainsi, il allait renouveler son Woudhou. Et cela se répétait à plusieurs reprises.

Bien souvent, le gaz reste sur le point de sortir, mais on part renouveler notre Woudhou en raison d'un doute. C'est une chose qui se produit chez beaucoup de personnes.

Le prophète ﷺ répondit : « N'annule pas ta Salâh tant que tu n'entends rien et que tu ne ressens aucune odeur. »

Évidemment il faudra renouveler ses ablutions en cas de certitude et ne pas simuler la maladie ni le doute.

Ce hadice concerne les gens qui sont victimes de la maladie du doute, qui se répète de façon récurrente. Le prophète ﷺ a enseigné un remède contre le doute.

Sinon le principe reste le suivant : renouveler le Woudhou dès qu'on est certain d'avoir laissé échapper un vent, qu'on ait entendu un bruit ou pas, qu'on ait senti une odeur ou pas.

Traduction

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ

Dis : Je me place sous la protection du Seigneur des Hommes.

مَلِكِ النَّاسِ

Maître des Hommes

إِلَهُ النَّاسِ

Dieu des Hommes

مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ

Contre le mal du mauvais conseiller, furtif

الَّذِي يُوسِّسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ

Qui souffle le mal dans la poitrine des gens

مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ

Qu'il soit parmi les djinns ou les Hommes.

Ces deux sourates ont été révélées dans des circonstances particulières et possèdent des vertus spécifiques. C'est pour cette raison que le Prophète ﷺ nous a enseigné de les réciter à différents moments de la journée et de la nuit.

Vertus et pratiques

1- Lors des difficultés

Il est rapporté par Abû Dâwoûd, d'après 'Ouqbah ibn 'Āmir رضي الله عنه:

Un jour, j'étais en compagnie du Prophète ﷺ entre *Jouhfah et Abwā* (deux localités). Soudain, une obscurité se fit et un vent violent se leva.

Le Prophète ﷺ se mit alors à chercher refuge auprès d'Allâh ﷻ en récitant les sourates قل

قل أعوذ برب الفلق et قل أعوذ برب الناس. Puis il s'exclama : « Ô 'Ouqbah ! Dans les moments de difficulté, cherche refuge auprès d'Allâh par ces deux sourates. On ne peut chercher refuge par rien de meilleur que ces deux sourates. »

Ensuite, le Prophète ﷺ accomplit une prière dans laquelle il récita ces deux sourates.

Des situations similaires se produisent de nos jours lors de violentes averses ou autres intempéries. Mais souvent, nous ne pensons pas à réciter ces sourates, alors qu'elles ont précisément été enseignées comme protection dans de telles circonstances

2- Pratique dans les moments difficiles

Il est rapporté par Tirmidhî, d'après Mou'âdh ibn 'Abdillâh ibn Khubayb رضي الله عنه:

Une nuit obscure et sous un vent violent, nous étions sortis à la recherche du Prophète ﷺ. Lorsque nous l'avons trouvé, il nous dit : « **Dites.** » « Que devons-nous dire ? » lui avons-nous demandé.

Il répondit : « **Récitez les sourates قل أعوذ برب الفلق et قل هو الله أحد, trois fois le matin et trois fois le soir. Vous serez protégés de tout ce dont vous avez besoin d'être protégés. »**

Dans certains hadices, le terme « **al-Mou'awwidhāt** » (les protectrices, au pluriel) est employé. Dans ce cas, la sourate *al-Ikhlaṣ* est comprise avec *al-Falaq* et *an-Nace*.

3- Lire après les Salâhs obligatoires

Il est rapporté dans un hadice de l'imâm Ahmad, d'après 'Oqbah ibn 'Âmir رضي الله عنه, que : **Le Prophète ﷺ m'a ordonné de réciter les Mou'awwidhāt après chaque prière obligatoire.**

Il convient donc d'en faire une pratique régulière et assidue, afin de bénéficier de la protection qu'elles renferment.

4- Dans la Salâh de Fadjr, en voyage

Il est rapporté dans une narration d'Aboû Dâwoûd, d'après 'Oqbah ibn 'Âmir رضي الله عنه:

Lors d'un voyage, le Prophète ﷺ s'adressa à moi en disant : « **Ô 'Oqbah ! Ne veux-tu pas que je t'enseigne deux sourates extraordinaires ?** »

Puis il m'enseigna les sourates قل أعوذ برب الفلق et قل هو الله أحد.

Le Prophète ﷺ perçut en moi un sentiment de doute ou de déception. Alors, il récita ces deux sourates dans les rakates de la prière du Fajr. Une fois la Salâh accomplie, il me dit : « **Ô 'Oqbah, comment les as-tu trouvées ?** » Et il en rappela ensuite les mérites.

5- à réciter le soir

Il est rapporté dans une narration de Boukhârî, d'après la mère des croyants 'Âïcha رضي الله عنها :

Le Prophète ﷺ récitait les sourates قل أعوذ برب الفلق et قل هو الله أحد, avant de se coucher. Puis il soufflait dans ses mains en simulant un léger crachat, et passait ensuite ses mains sur son corps, autant qu'elles pouvaient atteindre, en commençant par le visage. Il répétait cela **trois fois**.

6- lors d'une souffrance

Il est rapporté dans une narration de Boukhârî, d'après la mère des croyants 'Âïcha رضي الله عنها :

Lorsque le Prophète ﷺ souffrait, il récitait les sourates قل أعوذ برب الفلق et قل أعوذ برب الناس, puis il soufflait sur ses mains et les passait sur son corps, comme décrit précédemment. Durant sa dernière maladie, la mère des croyants, Âïcha رضي الله عنها s'en chargeait à sa place. Le Prophète ﷺ, trop affaibli pour réciter lui-même, voyait son épouse lire ces sourates, souffler sur ses mains, puis les passer sur son corps béni.

La récitation de ces deux sourates est donc d'une importance capitale, matin et soir, et également après chaque Salâh obligatoire. Par leur bénédiction, Allâh ﷻ nous protégera des difficultés.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes se plaignent de la sorcellerie, des nuisances des djinns ou encore des actes inappropriés des uns et des autres. Pourtant, peu accordent de valeur à la solution simple et puissante que le Prophète ﷺ nous a enseignée.

Nos pieux prédécesseurs s'y accrochaient fermement, et Allâh ﷻ les a couverts de Sa protection de manière extraordinaire. À notre tour, nous devons nous y cramponner et éduquer nos enfants dès leur plus jeune âge à en faire une habitude quotidienne.

Alors, vous verrez comment la protection d'Allâh ﷻ vous enveloppe et vous préservera.

La plus grande maladie des personnes engagées pour la cause de la religion

Nous avons promis d'aborder le sujet des *waswasas* lors de cette assemblée, car il s'agit d'un fléau qui touche un grand nombre de personnes, en particulier ceux qui sont engagés pour la cause du Dîne. Beaucoup se retrouvent troublés à ce propos.

Il m'a donc semblé important de rapporter quelques paroles prophétiques — notamment celles en réponse aux interrogations des Compagnons — afin d'apaiser les cœurs et d'apporter des éclaircissements.

Qu'Allâh ﷻ récompense ces nobles Compagnons qui ont eu la clairvoyance de poser au Prophète ﷺ des questions sur de nombreux sujets qui nous concernent encore aujourd'hui.

Les narrations au sujet du waswasa

Il existe de nombreux hadices à propos des *waswasas*. Dans le recueil de hadices intitulé *Mishkât al-Masâbih* — enseigné aux étudiants de sixième année — l'auteur a consacré un

chapitre spécial à ce sujet, intitulé باب في الوسوسة, dans lequel il a rassemblé plusieurs hadices relatifs à ce thème.

Il serait difficile de tous les mentionner ici, mais nous allons en évoquer quelques-uns :

1- il est cité dans Boukhâri ainsi que dans d'autres ouvrages de hadices, une narration de Abou Houraira رضي الله عنه :

ان الله تجاوز لي عن امتي ما وسوست به صدورهم ما لم تعمل او تتكلم

Allâh a pardonné aux membres de ma communauté ce qui traverse leur cœur comme waswasas, tant qu'ils ne le mettent pas en œuvre ou ne le prononcent pas.

2- il est cité dans Mouslim une narration de Abou Houraira رضي الله عنه :

إن ناساً من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم سألوا النبي صلى الله عليه وسلم إننا نجد في أنفسنا ما يتعاظم أحدنا أن يتكلم به

Quelques compagnons ont questionné le Prophète ﷺ au sujet des pensées qui traversent leurs cœurs et qu'ils ressentent de la gêne à en parler.

La Prophète ﷺ leur demanda :

أقذ وجدتموه؟

Le ressentez-vous réellement ?

C'est-à-dire, éprouvez-vous réellement de la gêne à en parler ?

Les sahabas répondirent :

نعم

Oui,

Le Prophète ﷺ dit alors :

ذاك صريح الإيمان

C'est un signe manifeste de la foi.

3- il est mentionné une narration de Ibn Abbas رضي الله عنهما dans Mishkat.

أن رجلاً سأل النبي صلى الله عليه وسلم إني أحدث نفسي بالشيء لأن أكون حملة أحب إلي أن أتكلم به

Un homme a questionné le Prophète ﷺ : il m'arrive de discuter en mon for intérieur. Il m'est préférable de devenir du charbon brûlé que d'en évoquer. (vu la gravité de ces pensées)

Le Prophète ﷺ répondit :

الحمد لله الذي رد أمره إلى الوسوسة

La Louange appartient à Allâh qui a limité son affaire aux waswasas.

Nous nous contenterons de citer ces trois hadices, afin d'expliquer la réalité du waswasa et d'offrir un remède à ceux qui en souffrent — en particulier aux jeunes, qui sont souvent les plus touchés par ce fléau.

Satan n'est pas dupe

Sachez tout d'abord que les personnes croyantes et vertueuses sont celles qui sont le plus exposées et victimes de *waswasas*. Quant à ceux qui n'ont pas la foi, ils ne le sont pas autant, car c'est précisément par ce biais que Satan cherche à égarer sa victime. A quoi bon Satan dépenserait-il son énergie derrière quelqu'un qui est déjà égaré ?

À titre d'exemple historique : avant l'indépendance de l'Inde, à une époque où beaucoup de personnes adoptaient la doctrine des Qâdiyânis, Moufti Mahmoud al-Hassan رحمه الله enseignait au Dâroul-'Ouloûm de Saharanpour. Un jour, un homme de tendance chiite séjourna quelques jours dans la madrassah et engagea plusieurs discussions avec le Moufti sur différents sujets. Pour tenter de prouver la véracité du chiisme, cet homme fit remarquer : « Ceux qui deviennent Qâdiyânis sont des sunnites, mais pas un seul chiite n'est devenu Qâdiyâni. »

Moufti Mahmoud رحمه الله répondit alors avec clairvoyance : « Satan n'est pas dupe au point de gaspiller son énergie inutilement. Il sait que les chiites n'ont pas la véritable foi, et il ne va pas perdre son temps à vouloir égarer ceux qui le sont déjà. En revanche, il s'attaque à ceux qui possèdent la foi, car c'est d'eux qu'il veut nuire. »

En résumé : Satan insuffle ses *waswasas* aux croyants, et plus encore à ceux qui s'efforcent de pratiquer leur religion.

Les différentes catégories de *waswasas*

Il existe en effet différentes catégories de *waswasas*. Nous allons, in cha Allâh, en exposer quelques-unes et proposer des solutions adaptées pour y faire face.

1- dans les croyances

La première catégorie concerne les *waswasas* liés aux croyances. Notre devoir primordial est de maintenir une foi solide. Dès l'enfance, on apprend et on récite :

أُمنت بالله وملكته وكتبه ورَسُوله اليوم الآخر والقدر خيره وشره من الله تعالى والبعث بعد الموت

J'ai foi en Allâh, en Ses anges, en Ses livres, en Ses prophètes, au jour final, au destin du bien et du mal provenant d'Allâh et en la résurrection.

C'est ce que l'on appelle l'Imân Moufassal. Sa recommandation se trouve explicitement dans le Qur-ane.

أُمنت بالله

1- il existe deux croyances fondamentales concernant Allâh ﷻ.

1. D'abord au sujet de l'existence même d'Allâh ﷻ. Beaucoup de personnes, de nos jours, doutent ou renient l'existence d'un dieu. Certaines personnes ont tout renié,

jusqu'à même l'existence d'Allâh ﷻ. La seule chose qui reconnut et acceptée de tous est la mort.

2. Il ne suffit pas de croire en l'existence d'Allâh ﷻ ; il faut également croire en **Ses attributs**. La foi sur les 99 attributs d'Allâh ﷻ qui sont mentionnés. Allâh ﷻ est L'Omniscient, L'Omnipotent, Celui qui entend tout, Celui qui voit tout...

Croire en Allâh ﷻ, c'est donc avoir foi en Lui et en tous Ses Attributs, sans rien Lui associer. Allâh ﷻ est Le Créateur. Nul autre que Lui ne peut donner la vie. Allâh ﷻ est Le Pourvoyeur. Tout ce que nous possédons provient de Lui. C'est la foi en Allâh ﷻ.

وملائكته

2- Les anges font partie intégrante de la foi. Ce sont des créatures qu'Allâh ﷻ a créées à **partir de lumière**. Ils n'ont pas la capacité de désobéir à Allâh ﷻ :

لَا يُعْصُونَ اللَّهَ مَا أَمَرَهُمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ

Ils ne désobéissent pas à Allâh dans ce qu'IL leur commande et font strictement ce qu'On leur ordonne. (s66 v6)

Allâh ﷻ leur a confié diverses tâches et mission relatives à l'organisation et la gestion de ce monde, toujours sous Son ordre. Certains possèdent aussi d'autres rôles.

وكتبه

3- Allâh ﷻ a révélé plusieurs livres :

- La Tawrah au prophète Moussa ﷺ
- Le Zabour au prophète Dâoud ﷺ
- L'Injil au prophète Issa ﷺ
- Le Qour-ane au prophète Mouhammad ﷺ

ورسله

4- des milliers de prophètes ont été envoyés par Allâh ﷻ depuis le Prophète Adam ﷺ jusqu'au dernier d'entre eux, le Prophète Mouhammad ﷺ. Ils furent envoyés à différentes époques, selon les besoins et les circonstances.

Les anges leur transmettaient les révélations de la part d'Allâh ﷻ afin qu'ils les transmettent au peuple.

La foi sur la prophétie de chaque prophète est fondamentale.

Le dernier d'entre eux est le Prophète Mouhammad ﷺ. Il n'y aura aucun prophète après lui. Celui qui prétendrait à la prophétie après lui est donc un menteur.

Ces croyances constituent le **cœur même de la foi**. Chaque musulman doit en avoir une conviction ferme et inébranlable. Nul ne peut se prétendre croyant sans y adhérer pleinement. Rejeter ne serait-ce qu'une seule peut nous fait sortir du giron de l'islam.

Satan cherche donc de créer des doutes dans ces croyances.

Certains jeunes confient parfois être tourmentés par des pensées de ce genre, mais ils n'osent pas les dévoiler. Pourtant, il est important de les exprimer afin de proposer un remède spirituel. Même après des raisonnements ils ne veulent pas les dévoiler, par honte en raison de leur gravité, disent-ils. Un peu à l'image des Sahabas

يتعاضم أحدنا أن يتكلم به

Tellement grave qu'on n'ose pas les exprimer.

C'est un signe manifeste de la foi

Il arrive parfois que des pensées surgissent dans l'esprit, remettant en cause l'existence même d'Allâh (نعوذ بالله). D'autres fois, ces pensées concernent le prophète ou la prophétie. Ce sont là des waswasas liées aux croyances.

De telles waswasas intrigue les pieux serviteurs, au point même de les faire pleurer, par crainte d'avoir perdu la foi. C'est justement cette crainte qui les pousse à ressentir de la gêne à en parler.

C'est au sujet de telles pensées que les Sahabas رضي الله عنهم ont questionné le Prophète ﷺ, comme cité dans le hadice numéro 2 :

إن ناساً من أصحاب رسول الله صلى الله عليه وسلم سألوا النبي صلى الله عليه وسلم إننا نجد في أنفسنا ما يتعاضم
أحدنا أن يتكلم به

Quelques compagnons ont questionné le prophète صلى الله عليه وسلم au sujet des pensées qui traversent leurs cœurs et qu'ils ressentent de la gêne à en parler.

ان الله تجاوز لي عن امّتي ما وسوست به صدورهم ما لم تعمل او تتكلم

Allâh a pardonné aux membres de ma communauté ce qui traverse leur cœur comme waswasas, tant qu'ils ne le mettent pas en œuvre ou ne le prononcent pas.

Mais le Prophète ﷺ a formulé une réponse magnifique :

ذاك صريح الإيمان

C'est un signe manifeste de la foi

La conscience de ne pas oser exposer ou formuler de telles pensées est en réalité une preuve concrète de la présence de la foi au fond du cœur. En effet, s'il n'y avait pas de *iman*, ils n'auraient ressenti aucune gêne à l'idée de dévoiler ces pensées.

Le Prophète ﷺ a donc qualifié cette attitude de signe manifeste de la foi.

Le cambrioleur pénètre dans une telle maison

Une fois, un homme se présenta à Hadji Imdadoullah رحمه الله et e plaignit d'être tourmenté par des pensées semblables, remettant en cause sa foi. Hadji Imdadoullah رحمه الله lui répondit : « Écoute-moi mon frère ! Un cambrioleur ne pénètre que dans une maison où il y a de quoi cambrioler. Penses-tu qu'il irait dans un endroit où il ne trouverait rien à prendre ? De même, Satan vous a insufflé un waswasa, puisqu'il sait qu'il y a Iman dans ce cœur. Il déploie donc ses efforts pour l'éradiquer. »

C'est exactement ce que le Prophète ﷺ a voulu dire : La présence de la foi dans un cœur se manifeste, d'une part, par le fait que Satan concentre ses attaques sur cette personne, et d'autre part, par le sentiment de gêne à dévoiler ce genre de pensées.

S'il n'y avait pas la foi, il n'y aurait pas eu ce genre de pensées. Vous voyez bien que les négateurs prononcent sans aucune gêne des paroles graves et déplacées sur Allâh ﷻ, sans ressentir aucune peine.

Ainsi, il ne faut pas croire que ce genre de pensées ôte la foi, bien au contraire, c'est une preuve de l'existence de la foi.

Nos croyances demeurent saines et intactes, malgré ces waswasas, car ces derniers restent des pensées.

Un autre danger

L'iman est trésor précieux et un immense bienfait accordé par Allâh ﷻ. Toute chose précieuse mérite protection et considération. Par conséquent, on se doit de porter une attention particulière et de dépenser une énergie considérable à la sauvegarde de notre foi.

De nos jours, beaucoup de personnes prennent plaisir à lire toute sorte d'articles, à écouter des émissions ou encore à visionner des vidéos ou autres, diffusées sur diverses plateformes, particulièrement sur les réseaux sociaux. Et beaucoup se rendent à peine compte que leurs contenus peuvent directement affecter la foi.

Mes chers amis ! Satan use ce genre de moyens pour nous tromper et nous faire succomber. Soyons donc vigilants et ne devenons pas des proies faciles en nous exposant volontairement à ses ruses.

N'oublions pas qu'il est question de la sauvegarde de notre Iman.

Restez à l'écart de ce qui porte atteinte à la foi

De nos jours, presque tous les journaux en langue goujarati, qu'il s'agisse de *sundesh*, *gujarat mitr* (nom des journaux) ou d'autres, publient des articles et des dossiers qui pourraient porter atteinte à notre foi.

Un grand nombre de personnes lisent ces journaux ou ces revues dans leur intégralité, de la première à la dernière page, dans tous ses détails.

Mais, malheureusement, ces mêmes personnes ne seront pas capables de lire un seul article sur le Dîne ou prétendent ne pas avoir le temps pour cela.

On est prêt à supporter des frais quotidiens pour se procurer ces lectures (qui quelques fois voire bien souvent) nuiront à notre foi, mais nous n'avons pas le temps de lire des livres de Dîne distribués gratuitement, parfois offerts par des bienfaiteurs qui prennent à leur charge tous les frais d'impression et de diffusion.

Beaucoup sont ceux qui reçoivent ces livres mais n'ont jamais pris la peine même de les ouvrir, tandis qu'ils lisent les journaux (et ces articles dangereux) avec beaucoup de ferveur.

N'est-ce pas là s'exposer soi-même aux ruses de Satan ?

Les précautions de imam Ahmad ibn Sîrîn رحمه الله

Vous seriez étonnés de constater à quel point les éminents savants et même les Tabeines prenaient des précautions extrêmes afin de protéger leur foi.

Imam Ahmad ibn Sîrîn رحمه الله était Tabeine et un maître reconnu en matière d'interprétation des rêves.

Une fois, un groupe de personnes aux croyances déviantes s'est présenté à lui. Voyez ! Ce type de personnes existait déjà à l'époque des Tabeines. Elles demandèrent à Imam Ahmad رحمه الله de les écouter réciter un hadice.

Imam Ahmad رحمه الله refusa. Elles lui demandèrent alors d'écouter un verset, promettant de ne rien ajouter d'autre. Imam Ahmad رحمه الله refusa à nouveau d'écouter quoi que ce soit de leur part.

Devant leur insistance, il finit par leur dire : « Écoutez ! Soit vous quittez cet endroit, soit c'est moi qui m'en vais. »

Elles quittèrent donc l'endroit.

Quelqu'un demanda alors : « Ces personnes, malgré leur croyance déviante, ne vous ont demandé que d'écouter d'elles un verset. Où était le problème ? Pourquoi alors ce refus ? »

La réponse de Imam Ahmad رحمه الله est pleine de leçons pour nous : « Je crains que le doute ne s'installe dans mon cœur au sujet de ce verset en l'écoutant de la bouche de telles personnes. Et je risquerais ma foi si je n'arrive pas à trouver une réponse convenable et apaisante à leur objection. Donc je préfère ne rien entendre d'eux. » (rapporté par Ad Dârimy)

On se doit de rester vigilant

Une même parole peut produire des effets différents en fonction de l'identité de celui qui la prononce et de celle qui l'écoute.

Vous imaginez le degré de précaution de Imam Ahmad رحمه الله ! Nous ne sommes que comme une goutte d'eau dans l'océan devant la science qu'il possédait...

Qu'en est-il de notre attitude en de telles circonstances ?

Malheureusement nous mangeons de tout et nous lisons aussi de tout...

Nous devons rester vigilant et bien vérifier le contenu de ce que nous lisons. Nous ne devons pas lire systématiquement tout ce qui nous est exposé.

Bien souvent, des messages, notamment diffusés à travers les médias et les réseaux sociaux, infiltrent subtilement les esprits et, à petit feu, affaiblissent voire extirpent la foi du cœur, sans que nous nous en rendions compte.

Une raison de la disparition de la foi

De nos jours, une grande partie de ce qui est véhiculé à travers les médias affecte potentiellement la foi. Prenons l'exemple du divorce (note du traducteur : la législation indienne a interdit de prononcer à 3 reprises le divorce à une femme sous peine d'emprisonnement). Beaucoup de personnes prêtent l'oreille à ce qui se dit dans les médias à ce sujet.

Or, la majorité de ceux qui écoutent ne possèdent pas la science nécessaire pour pouvoir comprendre l'affaire d'un point de vue islamique.

Maintenant, en écoutant ce qui se dit dans les médias, des objections naissent et envahissent leur cœur. Puis, ces mêmes personnes se rendent auprès d'un savant, promouvant ces objections. En réalité, ce sont eux-mêmes qui ont introduit ces objections (erronées) dans leur cœur de leur propre initiative.

Évidemment, ces pensées peuvent affecter la foi, voire être une cause de son extinction. Quelle nécessité y avait-il d'écouter ce genre de choses ?

N'aurait-il pas été bien meilleur de se rendre auprès d'un savant, d'assister à des assemblées et d'écouter de paroles bénéfiques et ainsi renforcer sa foi à travers la pratique ?

En résumé :

Toutes ces influences affectent notre foi. Cet Imane qui se trouve au fond de nous n'est pas chose insignifiante, mais un trésor très précieux, qui mérite d'être considérée et protégée.

Nous devons donc rester vigilant et la préserver de tout ce qui pourrait la mettre en péril : des contenus dangereux pour la foi circulant via les réseaux et les vidéos ou autres supports, des différents types de médias électroniques et virtuels ou encore de la presse écrite.

Il est évident qu'il n'y a aucun mal à lire les informations et donc de s'informer. Mais nous devons nous référer à des savants fiables dès lors qu'il s'agit de la religion et nous devons leur accorder toute notre confiance dans ce qu'ils nous transmettent.

Malheureusement, aujourd'hui, beaucoup apprennent la religion en écoutant les discours de tout un chacun voire de n'importe qui, ce qui génère des doutes dans nos convictions. Puis, petit à petit, ces doutes grandissent pour finir par arracher la foi au fond du cœur.

C'est pourquoi Il est nécessaire, pour ne pas en arriver là, de se protéger de ce genre de choses et de filtrer nos sources d'informations.

La colère du prophète ﷺ

Dans le recueil de Hadice de Mishkat, il est mentionné le récit suivant :

Une fois, Oumar رضي الله عنه se présenta auprès du Prophète ﷺ avec une copie de la Tawrah.

Comme dans le Qur-ane Allâh ﷻ déclare clairement que la Tawrah a été falsifiée, il est évident que ce qu'Oumar رضي الله عنه détenait ne pouvait être une copie authentique et donc fiable.

Oumar رضي الله عنه s'exclama : Ô prophète d'Allâh ! Voici une copie de la Tawrah.

Le Prophète ﷺ garda le silence et Oumar رضي الله عنه commença à lire, en regardant le texte. De l'autre côté, le visage du Prophète ﷺ commença à rougir de colère. Oumar رضي الله عنه était absorbé dans sa lecture et ne voyait pas l'expression du visage du Prophète ﷺ.

Abou Bakr رضي الله عنه, qui se trouvait tout près de Oumar رضي الله عنه, lui dit :

ثكلتك الثواكل يا ابن الخطاب

Ô fils de Khattab ! Que les pleureuses te pleurent

C'est-à-dire, malheur à toi ! Ne vois-tu pas le visage du Prophète ﷺ ?

En entendant cela, Oumar رضي الله عنه leva sa tête et jeta un regard sur le visage du Prophète ﷺ qui était rouge de colère. Il referma immédiatement la copie et s'exclama :

أعوذ بالله من غضب الله ومن غضب رسوله، رضينا بالله رباً وبالإسلام ديناً وبمحمد نبياً

Je me place sous la protection d'Allâh contre la colère d'Allâh et celle de Son messager, nous sommes satisfaits d'Allâh comme Seigneur, de l'islam comme religion et de Mouhammad comme messager.

Le Prophète ﷺ reprit ensuite : Par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains ! Si le prophète Moussa عليه السلام était parmi nous, et que vous délaissiez mes enseignements pour suivre les siens, vous seriez sans aucun doute parmi les égarés. Et s'il était vivant pendant la période de ma prophétie, il n'aurait d'autre choix que de suivre mes enseignements.

Le prophète ﷺ l'a déclaré à propos de la Tawrah, qui, rappelons-le, est un livre céleste mais qui a été modifié.

Que dire alors des écritures contemporaines ?

Par conséquent, que seules les personnes qui possèdent une science aboutie, qui ont étudié le Dîne avec une réelle compréhension et qui ont une maîtrise des textes et des arguments, peuvent lire ce genre de choses. Elles prépareront alors des réponses aux fausses idéologies, avertiront les gens des éventuelles erreurs et des égarements.

Et tant qu'à ceux qui n'ont pas les compétences et les maîtrises, la protection de leur foi demeure dans le fait de rester à l'écart.

En résumé, il est nécessaire de se protéger et de rester à l'écart de tout ce qui pourrait affecter la foi et susciter des doutes et des waswasas.

La fenêtre est restée ouverte

Le réflexe le plus simple pour empêcher les moustiques d'envahir la maison est de fermer les fenêtres juste avant la tombée de la nuit. Si la fenêtre reste entrouverte, cela aura des répercussions inévitables.

Après une nuit agitée, la personne se plaindra : Ah ! Les moustiques m'ont empêché de dormir.

Et si on lui demande la raison, elle va tout simplement dire : La fenêtre est restée ouverte. Voilà donc la conséquence d'avoir oublié de fermer les fenêtres...

C'était la première catégorie des waswasas.

- S'ils apparaissent, dans le cœur, mais que notre conscience nous le reproche, c'est une marque de la foi.
- Par contre, si leur présence n'engendre aucune inquiétude, la situation est préoccupante.

2- concernant la transgression et le péché

Il arrive parfois que Satan insuffle des waswasas liés à la désobéissance d'Allâh ﷻ. Satan impulse l'envie de voler, de consommer des boissons alcoolisées, de commettre l'adultère, le meurtre...

Ce sont très souvent les repentis des péchés qui sont les premières cibles de ce type de pensées.

Le hadice qui a été mentionné plus haut concerne aussi cette catégorie de waswasas. Par exemple, une personne voit une belle femme passer et une envie de la convoiter surgit dans cœur. Mais elle arrive à se contenir et à ne pas succomber à cette tentation. Cette pensée ne sera donc pas considérée comme péché. Le Prophète ﷺ a dit :

ان الله تجاوز لي عن امتي ما وسوس به صدورهم ما لم تعملوا او تتكلموا

Allâh a pardonné aux membres de ma communauté ce qui traverse leur cœur comme waswasas, tant qu'ils ne le mettent pas en œuvre ou ne le prononcent pas.

Comme par exemple, une pensée de regarder une femme ou de commettre l'adultère traverse l'esprit, mais vous ne l'exécutez pas. Ou encore, vous êtes dans une assemblée et soudain, une envie de parler en mal de quelqu'un surgit dans le cœur, mais vous vous retenez.

Dans ce genre de situation, la pensée ne sera pas considérée comme péché tant qu'elle ne sera pas mise en exécution. Si la pensée concerne la parole, ce n'est qu'en la prononçant qu'elle devient péché, sinon, non. Si elle concerne une action, ce n'est qu'en l'accomplissant qu'elle sera inscrite comme péché, sinon, non.

Le remède face à ce genre de waswasas est donc de ne pas les exécuter et de les laisser se dissiper.

... Il n'y a pas de péché

Qui peut oser prétendre n'avoir jamais ressenti une pensée l'incitant à faire un mal ou à commettre un péché ?

Quelle que soit la personne, même la plus vertueuse, nul n'est épargné de ce genre de pensées et par les waswasas.

Le hadice cité rapporté de Ibn Abbas رضي الله عنهما :

أَنَّ رَجُلًا سَأَلَ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ إِنِّي أَحْدَثُ نَفْسِي بِالشَّيْءِ لِأَنَّهُ أَكُونُ حِمَاةً أَحِبُّ إِلَى أَنْ أَتَكَلَّمَ بِهِ

Un homme a questionné le prophète ﷺ : Il m'arrive de discuter en mon for intérieur. Il m'est préférable de devenir du charbon brûlé que d'en évoquer.

Certaines personnes sont assaillies par des pensées non voulues, qui hantent leur esprit et ne cessent de les encombrer. Comme par exemple, cette pensée qui traverse l'esprit des beaucoup d'hommes : « Vraiment ! Quel plaisir ce serait si je pouvais commettre la fornication avec telle femme. »

Ou encore, une personne qui avait l'habitude de voler et qui s'est repentie. Il lui arrive d'avoir ce genre de pensée vicieuse : « à tel endroit ou dans tel supermarché, il est facile de voler un objet de valeur...Je devrais y m'y rendre. »

Tant que ces pensées ne sont pas mises en action et que la personne se retienne, elle ne sera considérée comme pécheure.

C'est vraiment une grande faveur divine

Croyez-vous qu'une personne vertueuse ou même une autre, oserait dévoiler ce genre de pensées ? Qu'elle aimerait que les gens sachent qu'il a eu envie de regarder une femme ? Pensez-vous qu'elle dévoilerait cela même à son ami le plus intime ? Que penseraient les gens à son sujet ? les gens porteraient sur lui un regard de mépris et sa réputation serait entachée.

C'est précisément au sujet de telles pensées que le Prophète ﷺ a déclaré :

الْحَمْدُ لِلَّهِ الَّذِي رَدَّ أَمْرَهُ إِلَى الْوَسْوَاسَةِ

La Louange appartient à Allâh qui a limité son affaire aux waswasas.

Autrement dit : Satan a échoué dans sa tentative.

Sachez que Satan ne se contente pas d'insuffler des pensées. Sa finalité est de les faire exécuter et que les pensées se transforment en acte. Notre combat est donc de résister et notre victoire est de ne pas les donner suite.

Oui, nous serons constamment envahis par ses attaques à travers des pensées.

Les impacts sont différents

Sachez que les impacts et les effets des waswasas varient d'une personne à une autre. Shah Waliyyoullah Mouhaddice Dehlawi رحمه الله mentionne dans son livre Houjjatoullahi Al Bâlighah dans le commentaire de ce hadice : « il y a une grande différence entre l'effet que veut produire l'auteur et l'effet produit sur la victime ».

Par exemple : si vous jetez une pierre sur une bouteille, celle-ci va se briser. Et si vous prenez la même pierre et que vous la jetez sur quelque chose de plus solide, ce dernier va à peine s'ébrécher.

Ou encore, prenons l'exemple de la chaleur du mois de juin (période de l'été en Inde). Sous le soleil ardent de midi, la chaleur n'est pas ressentie de la même manière selon la surface qu'elle touche. La chaleur ressentie sur une pierre ne sera pas semblable à celle ressentie sur le cuivre, sur le bois ou encore sur le sable. Il est évident que la pierre sera moins chaude que le cuivre, le bois moins que la pierre. Nous, habitants des villes, nous ne pourrions même pas y poser le pied, alors que les villageois, habitués, y marcheront sans peine.

Tout dépend aussi bien des endroits que de la catégorie de la pierre. Vous partez par exemple à Makkah pour le Hajj ou la Oumrah, il y a des pierres blanches, naturelles, qui ne retiennent pas la chaleur du soleil et restent toujours fraîches, même sous une forte température.

De même, Satan injecte son poison dans le cœur de l'Homme. Mais il y a une différence dans l'effet qui va se produire selon les cœurs. Certains cœurs sont semblables aux pierres, d'autres au bois, d'autres au fer ou au cuivre, d'autres encore au marbre...

Satan vient quant à lui, avec toute sa force et toute sa détermination de faire succomber sa victime. Mais il ne triomphe pas toujours. Il ne peut qu'introduire ses waswasas. Le Prophète ﷺ a déclaré à ce sujet :

الحمد لله الذي رد أمره إلى الوسوسة

La Louange appartient à Allâh qui a limité son affaire aux waswasas.

Ma vie est sauve

Prenons un exemple : une personne s'est faite agressée lors du cambriolage de sa maison. Elle s'est retrouvée à l'hôpital avec une fracture à la main et une autre au pied. Vous êtes parti lui rendre une petite visite et en demandant de ses nouvelles, elle vous répond :

« Louange à Allâh, ma vie est sauve ! »

Quelle est la raison de ces louanges ? À ses différentes fractures des membres ? Elle reconnaîtra les souffrances et les blessures de ses mains ainsi que ses pieds. Mais il y a un remède à ça. L'essentiel étant que sa vie soit sauve !

De la même manière, bien souvent, Allâh ﷻ nous protège de Satan, en ne permettant à son attaque d'atteindre que le stade du waswasa, sans que cela ne se transforme en action.

Les assemblées du mal

Beaucoup de personnes se plaignent et demandent de faire Dou'a pour que ces Waswasas et mauvaises pensées disparaissent.

Mes chers amis !

Allâh ﷻ a créé l'être humain avec une nature qui comprend la capacité de faire le bien comme le mal. Et sa véritable noblesse et sa supériorité sur les autres créatures réside dans le fait de s'abstenir de ce mal malgré sa tentation et la capacité de le faire.

Cette deuxième catégorie de waswasas qui concerne la transgression et la désobéissance d'Allâh ﷻ, ne sera pas considérée comme péché tant qu'elle ne sera pas exécutée.

Beaucoup de personnes sont embarrassés et s'inquiètent de la présence de ce genre de pensées, et c'est une bonne chose ! Par contre, on doit aussi faire tout ce qui est en notre capacité pour ne pas provoquer ce genre de pensées.

Pour cela, il est important de créer un environnement adéquat.

Il existe des gens qui se proclament vertueux ou sont considérés comme tels, mais participent à des cercles ou groupes de discussions où l'on parle en mal des gens. Résultat, leur cœur commence à douter et à développer des suspicions ou à remettre en cause certaines choses ou certaines personnes sans raison et sans aucune preuve.

Ce genre d'assemblées doit être banni de nos agendas. Comme évoqué précédemment, nous nous devons de protéger notre foi ainsi que nos actions encore plus que des objets de valeur. On ne doit ni fréquenter de telles personnes, ni participer à ce genre d'assemblées et rester au plus éloigné de ce qui nous mène au péché.

En conclusion, cette deuxième catégorie de waswasas n'est pas considérée comme péché tant qu'on ne l'exécute pas. Par contre, reprenez bien une chose : si on ne change pas notre environnement, un jour ou l'autre on finira progressivement par succomber.

3- des pensées déplacées

La troisième catégorie de waswasas concerne les pensées qui ne sont pas liées directement à un mal ou à un péché mais qui surviennent à des moments inappropriés.

Un exemple très courant est celui des pensées qui envahissent l'esprit durant la Salâh.

À peine le takbir الله أكبر prononcé pour débiter la Salâh que notre attention se détourne vers le commerce.

Ou encore notre imagination nous fait voyager vers notre maison et on s'imagine discuter avec notre épouse, tout en récitant la Fâtihah.

Nous sommes bien d'accord que penser à son commerce ou encore à son épouse et à une discussion avec elle ne sont pas péchés.

Mais le fait que ces pensées interviennent dans la Salâh, les rend inappropriées.

Beaucoup de gens aussi souffrent de cette catégorie de waswasas. Résultat : on n'arrive pas à accomplir la Salâh comme il se doit.

Pour pouvoir s'en protéger et accomplir une Salâh avec présence d'esprit, il faudra fournir des efforts, et rester concentré sur ce qui est lu.

La Salâh : une programmation

La Salâh est une forme de programmation : on débute par l'Istinja (se soulager de ses besoins naturels), puis on accomplit le woudhou, ensuite les Salâhs recommandées pour enfin établir la Salâh obligatoire.

C'est un peu comme lors d'un repas. On procède plus ou moins de la même manière. On débute par l'entrée, puis on nous propose une soupe, pour ensuite nous offrir le repas principal. On ne pose pas tous les plats d'un seul coup, mais l'un après l'autre afin d'ouvrir l'appétit progressivement. Il en est de même pour la Salâh et les autres directives de la Shari'ah.

Malheureusement, notre attitude est déplorable à ce sujet. On devrait se préparer pour la Salâh dès l'adhan voire même avant. Mais on ne le fait pas. Et quand il reste quelques minutes avant le début de la Salâh, on se précipite pour se préparer, faire ses besoins... Que se passe-t-il ensuite ? Dans la précipitation, on ne respecte pas correctement les directives données. À peine serein sur notre propreté et surtout en matière de l'écoulement des gouttes d'urine, qu'on se lève et on court vers la Masjid pour ne pas manquer la Salâh.

Satan est très vicieux

Pour ce qu'il en est des fuites d'urine, il est essentiel de référer à un savant pour connaître la conduite à adopter.

Il n'est pas convenable de se laver avant d'être certain que ces écoulements se sont complètement arrêtés. C'est ce qu'on appelle dans le lexique de la jurisprudence, al Istibra (se tranquilliser sur la fin de l'évacuation des gouttes d'urine). Si on n'a pas pris cette précaution, et que des gouttes se sont écoulées jusqu'à souiller les vêtements, la validité de la Salâh même peut être compromise.

Il est donc important de respecter cette programmation et cette démarche avant la Salâh.

Les waswasas de Satan débutent dès cet instant. Satan est une créature impure et nous l'avons aidé à introduire ses waswasas malsains en demeurant négligent dans notre propreté. Satan est vicieux et il trouve du plaisir dans tout ce qui est impur. C'est pour cette raison qu'il nous faut de la rigueur dans l'Istinja.

Toutefois, il ne faut pas non plus tomber dans l'excès inverse et devenir paranoïa, se lavant durant de longues minutes. On se doit de rester dans la limite de la Shari'ah.

Le gaspillage d'eau dans le Woudhou contribue à la perte de concentration dans la Salâh

Qu'Allah nous fasse Miséricorde ! Notre manière d'accomplir le Woudhou laisse à désirer ! Combien d'entre nous font le Woudhou tout en parlant, laissant le robinet ouvert et l'eau couler sans nécessité ?

Les savants maîtres de la jurisprudence islamique sont très clairs à ce sujet. Gaspiller de l'eau durant les ablutions est un acte répréhensible. S'il est makrouh Tahrimî (fortement déconseillé) chez soi, il devient strictement interdit dans la Masjid. L'eau de la Masjid est classée comme étant un bien communautaire (Waqf). On a le droit d'en faire usage autant qu'on en a besoin pour accomplir le Woudhou. Malheureusement, il arrive fréquemment que, avant même de commencer le Woudhou, on ouvre le robinet, on entame une discussion, et des litres d'eau s'écoulent inutilement.

Les conséquences de ce gaspillage se manifestent directement sur notre Salâh. Et la première est la perte de la concentration. Le manque de concentration dans la Salâh est en grande partie due au gaspillage d'eau pendant le Woudhou. Imaginez quel sera l'état de cette Salâh qui a débuté par une action interdite.

Il est donc primordial de se montrer très vigilant dans ce domaine.

En parlant de concentration, il est à noter qu'il est important de rester attentionné à sa lecture.

Mais malheureusement, dès qu'on commence la Salâh et qu'on prononce le takbir الله أكبر, on

a l'impression d'avoir mis en marche une radio. D'une part, on lit سبحانك اللهم وبحمدك et de

l'autre côté, notre esprit s'évade et vagabonde ici et là. Nos pensées s'égarent à imaginer des discours ou à se rappeler des discussions passées. On pense même où aller faire ses courses

...

Malheureusement, toutes ces réflexions surviennent durant notre Salâh.

Voilà donc l'état de notre Salâh. Malheureusement on ne se soucie que très peu de la l'améliorer, de la parfaire et de l'établir correctement.

Restez ferme

En entendant le rappel ci-mentionné, le cœur s'émeut et s'illumine avec une belle résolution : « Ah oui, je dois améliorer ma Salâh et me concentrer davantage durant celle-ci. Je fais la ferme intention de m'y mettre dès demain matin pour la Salâh de Fajr. »

En effet, vous commencerez la Salâh avec beaucoup de concentration au premier verset de la sourate al Fatihah. Mais à peine arrivé au deuxième verset, voilà qu'à nouveau l'esprit vogue dans le monde de l'imagination. On ne se souvient même pas de ce qu'on a pensé dans la Salâh, tellement les pensées affluaient. Et après avoir terminé la Salâh, on oublie même qu'on s'était promis de prier avec dévotion. Puis deux jours plus tard, on se rappelle qu'on avait fait l'intention de faire la Salâh avec concentration...

Ne soyez ni découragé, ni gêné ! Continuez, restez fermes et persévérez. Vous avez de nouveau oublié, pas de problème. Si aujourd'hui votre concentration s'est arrêtée au deuxième verset, demain ça sera jusqu'au troisième verset. Continuez et restez ferme. Arrivera un jour où vous parviendrez à avoir une Salâh complète avec dévotion, à force de vous exercer.

من جدّ وجدّ

Chaque chose nécessite des efforts. Prenez l'exemple d'un grand commerçant ou un grand marché, commerce/magasins ? Croyez-vous que leurs réussites se sont bâties du jour au lendemain ?

J'ai un ami, un grand commerçant de tissus de la ville de Navsari. Il me raconte souvent ses débuts avec émotion :

« Mw ! J'ai commencé ma vie professionnelle au bord d'un trottoir, à vendre quelques boîtes d'allumettes posées sur un bout de tissu que j'étais. Puis comme ci puis comme ça... »

Vous croyez que Ambani (une des plus grandes fortunes de l'Inde) est devenu célèbre du jour au lendemain ? Combien de sacrifices a-t-il dû endurer pour en arriver là ?

Bref ! Qu'il s'agisse d'affaires mondaines ou religieuses, rien ne s'obtient sans effort. Malheureusement, on souhaite atteindre une telle concentration dans notre Salâh comme atteindre le 7ème ciel du jour au lendemain, mais sans fournir le moindre effort.

Mes chers amis !

Personne ne pourra atteindre ce stade sans effort, d'un seul coup !

Faisons un état des lieux de notre situation. Lorsqu'une chose nous passionne, notre esprit ne se détournera pas un seul instant, ne serait-ce le temps d'un clin d'œil. Même par erreur, une autre pensée ne viendra pas effleurer notre esprit et le déranger.

Prenons l'exemple d'une personne passionnée de cricket. Elle prendra du plaisir à lire en détail tout un article sur le sujet. Rien au monde ne pourra le distraire. Elle sera concentrée à 100%. Pourquoi ? Car tout simplement c'est une passion. Et tout ce qui est exclu de la passion, comme le Qour-ane malheureusement, bénéficiera d'un minimum d'attention, à hauteur de 10% peut être, et encore !!! Alors que les 90% restants, se dispersent pour des pensées diverses.

C'est pour cette raison qu'on doit fournir des efforts constants afin d'amener cette attention à 100% et ne pas laisser libre place aux autres pensées.

Déjà une grande faveur que d'accomplir la Salâh

Sans aucun doute, ce genre de pensées ne rend pas la Salâh invalide. Cependant, il ne convient pas non plus de demeurer insouciant à leur égard ni de s'en préoccuper à outrance.

Beaucoup de personnes se plaignent de l'état de leur Salâh : elles disent ressentir des manquements et des imperfections. Elles pensent que leurs Salâhs ne représentent qu'une succession de gestes et le fait de poser le front sur le sol !

Mes chers amis !

Je leur dirais : « Et alors ! Allâh ﷻ ne t'a-t-Il pas permis de te présenter à Sa Cour ? N'est-ce pas déjà une faveur immense ? Montre-toi déjà reconnaissant pour cela ! »

Combien de personnes n'ont même pas cette chance ! Allâh ﷻ t'a accordé cette opportunité que d'autres n'en ont pas. Par contre, notre erreur serait de ne pas chercher à améliorer sa qualité ou de ne pas fournir assez d'efforts pour y parvenir. C'est sur cela que nous devons porter notre attention

Certes, ces pensées ne rendent pas la Salâh invalide. Mais on doit faire tout notre possible afin qu'elles ne viennent pas nous perturber dans notre lien avec Allâh ﷻ durant notre Salâh. Et si malgré maints efforts elles persistent, qu'Allâh ﷻ nous en préserve, in Cha Allâh, elles n'affecteront pas la valeur de notre Salâh auprès d'Allâh ﷻ.

Malheureusement, nous sommes atteints d'une maladie spirituelle alarmante. Nous méprisons ceux qui n'accomplissent pas leurs Salâhs, alors que nous-mêmes n'arrivons pas à accomplir une Salâh d'une durée de 2 minutes avec la qualité et la concentration voulues. Certes Allâh ﷻ nous a fait une faveur en nous donnant l'opportunité d'accomplir 2 rakates de Salâh, mais de quelle manière l'accomplissons-nous ? Chacun connaît l'état de sa Salâh. Et malgré cela, nous osons mépriser ceux qui n'accomplissent pas la Salâh alors que la nôtre n'est pas à envier ! Nous osons regarder les autres avec orgueil, comme si notre Salâh nous rendait supérieurs à eux ! Croyant que personne sur terre ne pourrait nous égaler !

Mais dites-moi : Auprès d'Allâh ﷻ, quelle est l'estime de cette Salâh qui nourrit le mépris des autres ?

Voilà donc quelques points importants au sujet des pensées qui nous viennent durant la Salâh. Il y aurait encore beaucoup à dire, mais on s'est contenté de ces quelques points.

Efforçons-nous de nous protéger des waswasas, de développer la concentration dans la Salâh, et demandons sans cesse à Allâh ﷻ de nous protéger de Satan et de ses ruses.

Lisons fréquemment la sourate an Nace afin de nous protéger des maux de Satan. Restons à l'écart de tout ce qui pourrait semer le doute ou faire naître des mauvaises pensées.

In Cha Allâh, ces efforts nous permettront de protéger notre Iman et d'accomplir les bonnes œuvres d'une bonne manière.